



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P155_2021

Date : 21/05/2021

**OBJET : Etude diagnostique des milieux aquatiques sur le bassin versant du Merderet
- Avenant n°1 : élaboration d'une demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
supplémentaire pour la Baie du Cotentin**

Exposé

La société SERAMA est attributaire du marché (K90148), concernant l'étude diagnostique des milieux aquatiques sur le bassin versant du Merderet.

Le marché fait l'objet d'une tranche ferme comprenant trois phases et d'une tranche optionnelle comprenant une phase.

Le montant total du marché initial est de :

	MONTANT TOTAL (€ HT)	MONTANT TOTAL (€ TTC)
TOTAL TRANCHE FERME	56 380	67 656
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°1	4 500	5 400
TOTAL TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE n°1	60 880	72 056

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage regroupant la Communauté d'Agglomération du Cotentin, mandataire et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Cette étude doit aboutir à la transmission au maître d'ouvrage de l'ensemble des éléments permettant la définition et la mise en œuvre d'un programme d'actions (étude et travaux) sur les milieux aquatiques concernés (cours d'eau et zones humides riveraines).

Une deuxième DIG doit être élaborée conformément aux décisions des élus de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et de la Communauté de Communes Baie du Cotentin lors du Comité de Pilotage de phase. Aussi, cette seconde DIG n'étant pas prévue

initialement au marché, il convient de passer un avenant au marché pour un montant HT de 2 800 €, soit une augmentation de 4,60 % par rapport au montant initial du marché.

La deuxième Déclaration d'Intérêt Général (DIG) sera élaborée dans le délai contractuel de la phase 4.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2021_055 du 6 avril 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°1,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, notamment l'article 139-5°,

Décide

- **De dire** que le montant total HT du marché s'élève désormais à 63 680 € HT, soit 76 416 € TTC,
- **De dire** que la dépense se fera sur le budget 2031.833, enveloppe 75302,
- **De solliciter** les subventions les plus larges notamment auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté d'Agglomération le COTENTIN

Adresse administrative :

Hôtel Atlantique

Boulevard Felix Amiot

BP-60250

50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Siret : 200 067 205 000 19

Représenté par son président en exercice, le vice-président ou le conseiller délégué.

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SERAMA

Parc Actilonne

2 allée Michel Desjoyeaux

85340 Olonne sur Mer

Représenté par Ludovic BOISSINOT, agissant en qualité de Directeur Général

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

ETUDE DIAGNOSTIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DU MERDERET

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **14 mai 2019**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **selon clauses contractuelles.**

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Tranche Ferme PHASE 1 : Etat des lieux et diagnostic	MONTANT TOTAL (€HT)	MONTANT TOTAL (€TTC)
Préparation et animation de la réunion de lancement avec le Comité de pilotage - Rédaction du compte-rendu de réunion		
Réalisation de l'étude : état des lieux et diagnostic	35 600	42 720
<i>Pour information, détails pour les éléments de mission suivants :</i>		
- réalisation de la synthèse de l'ensemble des données disponibles	2 800	3 360
- réalisation du diagnostic des milieux aquatiques de la zone d'étude	24 800	29 760
- exploitation/interprétation des données récoltées	4 800	5 760
- définition des actions à mettre en œuvre et établissement d'un chiffrage estimatif	3 200	3 840
Rédaction du dossier provisoire, préparation et animation de la réunion de restitution avec le Comité de pilotage et rédaction du compte-rendu de réunion	5 280	6 336
Sous total	41 360	49 632
Tranche Ferme PHASE 2 : Scenarios de gestion		
Réalisation de l'étude : proposition de scénarios de gestion	2 560	3 072
Rédaction du dossier provisoire, préparation et animation de la réunion de restitution avec le Comité de pilotage et rédaction du compte-rendu de réunion	2 080	2 496
Sous total	4 640	5 568
Tranche Ferme PHASE 3 : Programmation des actions		
Réalisation de l'étude : Programmation des actions	6 000	7 200
<i>Pour information, détails pour les éléments de mission suivants :</i>		
- Définition du/des programme(s) d'actions	4 000	4 800
- Réalisation des fiches actions	2 000	2 400
Rédaction du dossier provisoire, préparation et animation de la réunion de restitution avec le Comité de pilotage et rédaction du compte-rendu de réunion	3 180	3 816
Rédaction des dossiers définitifs et du rapport de synthèse	1 200	1 440
Sous total	10 380	12 456
TOTAL TRANCHE FERME	56 380	67 656

Tranche optionnelle n° 1 PHASE 4 : Elaboration du/des dossier(s) règlementaire(s)	MONTANT TOTAL (€HT)	MONTANT TOTAL (€TTC)
Rédaction du/des dossier/s de demande de Déclaration d'Intérêt Général	3 000	3 600
Plus- value Autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau	1 000	1 200
Plus-value Déclaration au titre de la loi sur l'eau	500	600
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°1	4 500	5 400

RECAPITULATIF	MONTANT TOTAL (€HT)	MONTANT TOTAL (€TTC)
TOTAL TRANCHE FERME	56 380	67 656
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°1	4 500	5 400
TOTAL TRANCHE FERME + TANCHE OPTIONNELLE n°1	60 880	72 056

D – Objet des avenants

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Une deuxième DIG doit être élaborée conformément aux décisions des élus de la Communauté d'Agglomération le Cotentin et de la Communauté de Communes Baie du Cotentin lors du Comité de Pilotage de phase. Aussi, cette seconde DIG n'étant pas prévue initialement au marché, il convient de passer un avenant au marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant n° 1:

Tranche optionnelle n° 1 PHASE 4 : Elaboration du/des dossier(s) règlementaire(s)	MONTANT TOTAL € HT	MONTANT TOTAL € TTC
Elaboration d'une deuxième DIG sur le territoire d'étude et de l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction règlementaire (LEMA) avec échanges avec les services instructeurs si nécessaire et transmission en 1 exemplaire papier et format numérique	2 800	3 360

Le montant total du marché après avenant n° 1 s'élève à :

RECAPITULATIF	MONTANT TOTAL (€HT)	MONTANT TOTAL (€TTC)
TRANCHE FERME	56 380	67 656
TRANCHE OPTIONNELLE N°1	7 300	8 760
TOTAL TRANCHE FERME + TANCHE OPTIONNELLE N°1	63 680	76 416

Le pourcentage d'écart introduit par l'avenant est 4,60 %.

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant €.HT : **63 680 €**
- Montant € (TVA 20%) : **12 736 €**
- Montant €.TTC : **76 416 €**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.